



Calendrier

Mars 2019

Mercredi 6/03	Permanence rencontres	local adh	17h30
	Volontaires		
Jeudi 7/03	Dépannage latin	local adh	17h30
	Pierre Blazy		
Vendredi 8/03	Formation Excel, tri, recherche et filtres		17h45
	Serge Michel		
Samedi 9/03	Cours paléo	local adh	09h00
	Bruno Gachet Paléographe		
Samedi 9/03	Conférence « Les Invasions »	Local adh	15 h
	Marie Claire Motin. Guide du patrimoine Savoie Mont Blanc		
Mercredi 13/03	Dépannage débutants	local adh	17h30
	Jo Duc		
Jeudi 14/03	Formation des débutants	local adh	17h30
	Odile. Romanaz, Pierre. Gret, Josette. Limousin		
Mercredi 20/03	Paléo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Jeudi 21/03	Relevés dépouillements	local adh	14h30
	Désiré Marcellin, Thierry Déléan		
Mercredi 27/03	Permanence rencontres	local Tous	17h30
	Volontaires		

Avril 2019

Mercredi 3/04	Permanence rencontres	local adh	17h30
	Volontaires		
Jeudi 4/04	Dépannage latin	local adh	17h30
	Pierre Blazy		
Mercredi 10/04	Paléo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean marc Dufreney		
Samedi 13/04	Cours paléo	local adh	09h00
	Bruno Gachet Paléographe		

Samedi 13/04 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Local 17h30 (voir invitation page 5)

Tous

Mercredi 17/04	Dépannage débutants	local adh	17h30
	Jo Duc		
Jeudi 18/04	Relevés dépouillements	local adh	14h30
	Désiré Marcellin, Thierry Déléan		
Jeudi 18/04	Formation des débutants	local adh	17h30
	Odile. Romanaz, Pierre. Gret, Josette. Limousin		
Mercredi 24/04	Permanence rencontres	local Tous	17h30
	Volontaires		

Visites paroissiales

De 1437 à 1950, il existe pour la grande majorité des paroisses du diocèse de Maurienne, des comptes rendus, procès verbaux et ordonnances réalisés par les évêques de Maurienne lors de leurs visites pastorales. Ces documents sont très riches et livrent une multitude d'informations sur la vie de la paroisse et de ses paroissiens.

Le Concile de Trente avait recommandé de s'acquitter des visites pastorales tous les ans. Mais quand l'archevêque passait dans une paroisse, les gens du voisinage venaient en foule pour y boire et banqueter aux frais de la commune. Aussi, pour des raisons d'économie, les autorités diocésaines décidèrent qu'une visite ne suivrait jamais une autre avant 7 ans d'intervalle. Ce fut l'archevêque Gernonio qui la ramena à 3 ans et qui promit d'écourter la visite à un jour. Cependant elle pouvait aller jusqu'à une semaine selon l'étendue de la paroisse et le nombre de chapelles.

L'ensemble des procès verbaux forme un registre ; pour un petit nombre de paroisses, l'archevêque se fait remplacer par son official ou vicaire général. Le procès verbal est toujours dressé par un notaire apostolique, secrétaire de l'archevêché pour être publié dans l'église, le même jour, en langue vulgaire. Le formulaire donne la parole au visiteur, au curé, puis nomme ensuite les syndics, conseillers, procureur et habitants présents. Il passe bien vite aux injonctions relatives surtout à l'entretien de l'église, puis à la description du bénéfice et à l'énumération des obligations du curé. Ces doubles subsistent en grand nombre dans les archives communales, la commune étant en effet la première intéressée.

« Visite de l'église paroissiale de Valmegnier ».

François Hyacinte de Valpergue de Mazin Evesque de Maurienne et prince d'Aiguebelle.

« A nous qu'il appartiendra sçavoir faisons que le dixiesme aoust mil sept centz nous nous sommes transportés sur le soir avec notre suite de la paroisse de Saint Martin outre arch en celle de Valmegnier pour y faire notre visite pastorale ensuite de linthimation de notre mandement faite à Révérend Mr François Joseph GRANGE curé dudit et par luy publié en son prosne nous y avons été receu le lendemain matin onziesme dans la chapelle de St Sébastien un peu éloignée de l'église par ledit Révérend curé revetu de Chappe accompagné de Révérend Noë DALBANNE prestre chappellain dudit lieu et de quelques autres curés et prestres du voisinage, par les confreres et consoeurs du très Saint Sacrement de lautel revetus de leurs habits blancs, par les Syndics, conseillers et paroissiens dudit

valmeynier lesquels apres que nous avons étés revetus de nos habits pontificaux nous ont conduit processionnellement sous undais porté par quatre confreres en l'église paroissiale dudit lieu ou ayant fait les prieres, procession, absoute des morts et les autres ceremonies marquées par le pontifical nous avons entendu la messe fait faire en notre presence le catechisme et ensuite nous avons administré le sacrement de confirmation a un grand nombre de personnels.

L'apres diné nous avons proccédé a la visite du très Saint Sacrement de l'autel avec lequel nous avons donné la benediction au peuple et a la visite des Saintes reliques, des Saintes huiles des fonds baptismaux des autels, des confreries, au chœur et nef de l'église, de la sacristie ornements et vases sacrés, du cimetiere de la maison curiale et enfin de tout ce qui étoit a visiter.

L'église est sous le vocable de l'assomption de la vierge de la libre collation de notre manse episcopale elle n'a qu'une nef grande, la moitié du Chœur seulement est usuté et tout le reste est lambrissé, le maistre autel est orné d'un tableau avec un petit cadre et un tabernacle doré et de tous les ornements requis.

Dans ledit Tabernacle il y a un soleil avec son ostensorio d'argent dont le cristal est cassé d'un coté, un ciboire d'argent carré et une petite boette aussy d'argent pour porter le Saint viatique aux malades, la grande pierre qui compose l'autel nous a paru consacré quoy que sans tombeau. Il y a un buffet au dessus du repositoire ou l'on tient les Saintes huiles il y a une spatule de bois dans une ampoule.

On nous a apporté un petit coffre de bois que l'on tient a la sacristie dans lequel il y a diverses reliques sans authentiques, sauf pour quelques unes pour raison desquelles il y a un authentique de notre predecesseur, nous avons retranché les moins probables des autres. Les fonds baptismaux sont en asses bon estat sauf qu'ils ne sont pas doublés endedans et la piscine est découverte pleine de poussiere. Il y a deux confessionnaux au fond de l'église en bon estat et il y a une banier sans image ny croix.

La sacristie qui est a costé de levangille est extremement petite et humide pour etre enfoncée dans la terre de sorte que les ornements s'y gatent de maniere qu'il est absolument necessaire de la refaire, d'ailleurs, elle est fournie de quatre Calices dont trois sont d'argent et l'autre n'en a que la coupe, le reste estant de Cuyure doré elle est assortie des chasubles de toutes couleurs dont il y en a des riches, des chappes propres, de quantité d'aulbes et linges, bourses, voiles, messels et autre choses appartenant au culte divin l'encensoir est usé et sans pied il ny a point de parapluie pour porter le Saint viatique aux endroits eloignes.

Le cimetiere est ferme sauf aux entrées d'iceluy, le clocher est en bon estat et garny de quatre cloches, la maison curiale a laquelle il y a un jardin est en bon estat et quand aux meubles le Révérend curé dit ny en avoir d'autres sinon un tonneau de deux charges cerclé de bois, deux bois de lict et une cremailliere a trois branches.

Au maistre autel il y a la confrerie du tres Saint Sacrement dont les confreres font l'office sur une gallerie par eux batie au fond de l'église tous les troisiemes dimanches des mois avec une procession en habit de penitent apres la quelle le Révérend curé donne la benediction du St Sacrement ils en recitent l'office, il ny a aucune erection mais seulement un livre dans lequel les confreres sont inscrits, il ny a aucune rente et on paye les messes qu'on fait celebrer, les processions et quatre chantés qu'on dit dans l'année pour les confreres defuncts, des cueillettes que le procureur de la Confrerie fait par l'église, lequel rend compte tous les ans pardevant le Révérend curé

et procureur des pies causes on met l'argent des cueillettes que le procureur de la confrerie fait dans un coffre dont le procureur seul a la clef. Et pour le tout estre payé quatre florins, Denis GUITTARD arecogne lesdits quatre florins le vingt et cinq mais mil six cents quarante trois receu par le meme notaire sous la speciale hypothèque d'une pièce de terre et pré en pien ornaz. »

Document saisi par Désiré Marcellin

Beaune, au gré des sentiers

Beaune le Grand-village et Beaune l'église sont rattachés à la ville de Saint Michel de Maurienne. Village de moyenne altitude (1350 m), sans station de ski ni attraction touristique, bien exposé au soleil, il laisse deviner, en ce mois de janvier, l'herbe naissante dans ces prés, sous un tout petit tapis de neige..



Il est ô combien agréable de suivre ces magnifiques et nombreux **sentiers empierrés par la main de nos ancêtres** à la recherche de hameaux préservés, aux habitations authentiques en pierres et bois. On y trouve également de belles églises baroques, de magnifiques fontaines et des bornes, traces du passé.

Le hameau de La Villette, rattaché à la commune de St Martin La Porte, se situe entre le hameau La Porte et celui de Beaune. Au milieu de prairies et au gré de mes balades, je découvre de vieux bassins, une jolie chapelle restaurée en son centre, de larges maisons en pierres, des granges et se distingue par ses grands et nombreux potagers entretenus par ses habitants. Cette vocation jardinière comprend même la mise à disposition, gratuitement, de jardins à défricher et entretenir. « La Villette fait partie de ces hameaux étroitement associés aux « Mamelles de Beaune », ces hautes montagnes rocheuses et pointues situées en arrière plan et qui surplombent le hameau. Autrefois, La Villette bénéficiait d'un certain dynamisme en particulier grâce à son bar-restaurant typique et réputé, aujourd'hui fermé, et qui, selon les dires, avait accueilli plusieurs célébrités (dont Alain Delon..) de passage dans les stations de ski voisines. Aujourd'hui, un nouveau restaurant a ouvert ses portes et redonne ainsi vie au hameau.



Inscription borne de gauche : commune de Beaune Confîn de Saint Martin

Les bornes, témoins du passé

Destins croisés

Le samedi 9 février a eu lieu au local de Maurienne Généalogie, une conférence fort intéressante animée par Gérard Grand ; pas moins de 35 personnes sont venues l'écouter et l'applaudir.



1860, après les guerres pour l'unification de l'Italie, un plébiscite est lancé dans le but de réunir La Savoie à la France. Après Nice, La Savoie vote les 22 et 23 avril avec 130500 oui, 235 non et 34 nuls. Beaucoup de Mauriennais partis en automne 1859 comme colporteurs, ramoneurs, journaliers, et qui rentraient depuis La Suisse ou le Piémont sont pratiquement refoulés par les douaniers français sur la nouvelle frontière Française.

Notre conférencier, Gérard Grand

Les Mauriennais qui ont subi plusieurs occupations par les troupes de passage durant près de deux millénaires, D'Hannibal à la révolution Française en passant par François 1^{er}, Henri IV, ou Louis XIV et bien d'autres, pensent qu'il vont enfin « pouvoir respirer normalement ». Le Mauriennais est pacifiste mais il est courageux et brave, le gouvernement Français applique d'abord le tirage au sort comme le faisait le gouvernement Sarde. Ces jeunes nouvellement enrôlés sont envoyés vers Paris pour affronter les Prussiens en 1870. En 1914-1918, trois générations de Mauriennais seront mobilisés pour se battre contre l'Allemagne. **Emile BOCHET**, né à Hermillon en



1897 fera partie de ces hommes qui sont allés au front. C'était un brave et il s'illustra sur le front en étant cité à l'ordre du Bataillon ; blessé, il sera libéré en 1919, comme la plus-part des hommes de la vallée et rentrera dans son village d'Hermillon. Il se marie avec une fille du village et avec son épouse, ils auront trois enfants.

Un autre Mauriennais Marcel BORJON, né en 1899 à Saint Julien de Maurienne, échappe une première fois à son départ en 1918. Il fera partie de la classe 1920. En 1921 il est classé soutien de famille. Comme Emile BOCHET, Marcel se maria et de cette union, naîtront trois enfants. En 1944, la guerre arrive en Maurienne, les affrontements sont rudes et Emile BOCHET se fera tuer non loin de chez lui le 23 août 1944, son village d'Hermillon sera incendié le 27 août trois jours après. Il restera trois jours avant que son corps ne soit récupéré et



qu'il ait une sépulture digne dans le cimetière d'Hermillon. Le quatre septembre 1944, **Marcel BORJON** mécanicien à la SNCF reçoit l'ordre de monter avec son train sur Modane. En gare de Modane il s'éclipse et pense rejoindre son village, Saint-Julien-de-Maurienne par la montagne. Il fera un long périple dans une Maurienne ou les maquisards de toutes parts tiraient sur les troupes Allemandes en replis. Il se fera tuer entre Orelle et le

THYL, sur la crête qui sépare les deux communes.

Ces deux hommes qui n'étaient pas de la même famille ne sauront pas que le fils d'Emile et la fille de Marcel se marieront, et leurs petits enfants ne connaîtront pas leurs deux grand-pères. La mémoire perdue car un de leur petit enfant porte le nom d'Emile Marcel.



Les auditeurs, très attentifs.

Meurtres et destructions en Maurienne

Le soldat Allemand en déroute est passé par la Maurienne, il a semé la ruine, la terreur et le deuil. Des hommes, des femmes et des enfants ont été torturés, fusillés, et brûlés vifs. La vallée présente le spectacle douloureux des villages incendiés, des ponts sautés et des usines détruites. Peu avait été épargné par les Allemands. Partout les populations civiles ont horriblement souffert. Les dégâts et destructions ont atteint toutes les sources de l'économie de la région : routes, voie ferrées, usines, centrales, villages, véhicules, animaux et enfin les personnes. Quarante-vingt-dix-neuf civils ont été fusillés ou abattus. Soixante-six personnes ont été déportées ou emmenées comme otages.

Extrait du livre « 1000 ans d'histoire de la Savoie »

Sur la commune du Thyl : 1944 1^{er} septembre tous les chalets d'Alpage de Pré-Bérard, Prazignian et Sainte Marguerite sont incendiés par les Allemands. Le 5 septembre 1944 les villages des Bois et des Basillières sont à leur tour incendiés par les troupes Allemandes. Les habitants du Bois-dessous sont conduits par les Allemands dans l'école de la Denise. L'armée Française tire des obus depuis le fort du Télégraphe. Il y a dix morts Français. En ajoutant les maquisards et une personne passant par la montagne pour rejoindre Saint Julien de Maurienne, le total des morts de cette journée est de 15, sans compte les pertes Allemandes qui nous sont inconnues.

Gérard Grand

Animation

Samedi 9 mars : conférence de Marie Claire Motin « Les invasions ou occupations en Maurienne du XVI^{ème} au XIX^{ème} ». Qui étaient les envahisseurs ? Que recherchaient-ils en Savoie ? Le Duché a-t-il retiré quelques avantages de ces invasions ?

Dimanche 10 mars (report le 17/03 en fonction de la météo) : sortie raquettes à Bramans Le Planay avec repas à la ferme Auberge « L'étoile du berger » (pas d'accès voiture en cette saison pour les non marcheurs)

13 Avril à 17h30 : Assemblée Générale Ordinaire de Maurienne Généalogie (retenez dès maintenant cette date sur vos agendas) Voir page 5

L'avenue Henri Falcoz

Episode 2

L'Echo de la Maurienne

01.09.1928

61 PER 17

Libre Tribune

Question édilitaire

M. le Directeur, votre article sur la fameuse avenue a fait sensation dans notre ville. Vos idées ont trouvé un écho dans le bon sens public. Mais permettez-moi de vous dire qu'elles viennent un peu tard, puisque le projet d'avenue est définitivement adopté et qu'il est même en voie d'exécution. Seraient-elles venues plus tôt, je doute que vos observations eussent été accueillies par nos édiles.

Vous avez raison de trouver ridicule le tracé à travers une côte rapide, avec sa ligne oblique et ses deux coudes. Cela serait supportable pour un sentier, un chemin desservant les propriétés rurales. Mais une route qui a la prétention d'être une avenue ! C'est tout ce qu'il y a de plus disgracieux. Dans ces conditions mieux valait, comme vous l'observez, un simple débouché de la place de la Cathédrale au champ de foire. C'était tout aussi commode, et cent fois moins coûteux.

Mais vous oubliez, M. le Directeur, que le projet d'avenue fait partie d'un vaste programme d'ensemble. Administrer c'est prévoir. Nos édiles n'ont pas eu simplement en vue les relations de la ville avec la gare ; ils ont vu plus loin. Ils ont envisagé l'extension que St Jean est appelé à prendre dans l'avenir, et au lieu d'abandonner au hasard l'emplacement des constructions qui pourront se faire, ils ont tracé le plan de la cité future, non seulement pour la ville elle-même qui est entrain de devenir une fraction négligeable, mais pour toute la plaine en deça et au-delà de l'Arvan qui se peuple de plus en plus. Si vous aviez vu le plan merveilleux de St Jean dans cent ans, vous auriez pu vous rendre compte que notre ville, simple bicoque aux rues tortueuses jusqu'à présent, est entrain de devenir une cité aux lignes régulières comme Turin ; qu'elle s'étendra dans la plaine à droite et à gauche de l'Arvan endigué par des quais superbes ; qu'il y aura, comme sur le Pô, trois ou quatre ponts monumentaux pour relier les deux rives ; qu'il y aura plusieurs places grandes et régulières comme Bellecour à Lyon, etc. C'est la place qu'occupe l'avenue dans cet ensemble qui explique ses irrégularités et ses proportions. Autrement, elle paraît en effet bizarre et ridicule.

Pour remédier à la chaleur excessive de l'été ou à la bise d'hiver auxquelles les voyageurs seront exposés sur cette avenue à travers un coteau nu et désertique, on plantera tout le long des arbres qui donneront de l'ombrage ; il s'y construira des hôtels, des magasins, des maisons d'habitation, qui donneront au paysage un air de vie et d'animation. On songe, paraît-il, à établir dès à présent, un service de tramway qui abrégera la trajet de la ville à la gare.

Il est vrai que vous et moi nous ne verrons pas toutes ces merveilles, nous ne jouirons pas de l'ombre des arbres qu'on va planter le long de l'avenue, nous ne verrons pas les magnifiques constructions qui s'aligneront d'ici à la gare. Pauvres contribuables de 1928, notre rôle à nous c'est de payer les avantages dont bénéficieront – *peut être* – nos descendants de l'an 2000. En attendant, les simples piétons comme moi continueront à circuler par le modeste chemin de l'Épine, devenu moins dangereux ; car nous espérons

bien qu'après l'ouverture de l'avenue, on ne sera plus exposé à être bien qu'après l'ouverture de l'avenue, on ne sera plus exposé à être renversé par les cyclistes ou écrasé par les autos.

Jean de ramassot

Monsieur le Directeur de l'Echo de la Maurienne.

Bravo pour l'article sur l'avenue paru dans le dernier numéro de l'Echo. Votre correspondant caustique a su dire à haute voix les réflexions que fait la population ahurie à la vue d'une construction aussi grandiose et aussi disproportionnée avec le but à atteindre. Il fallait une avenue de 20 mètres « comme à Budapest », disait feu notre ancien député Deléglise, à son retour d'une mission dans ce pays.

Il sera curieux de voir la tête que feront les étrangers arrivant par la gare, lorsqu'ils seront au bout du ruban.

Un aborigène

A suivre...

Documents fournis par Désiré Marcellin

Henri falcoz

Henri Falcoz est un homme politique français né le 6 mai 1884 à Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie et décédé le 24 mai 1936 à Neuilly-sur-Seine (Seine actuellement Hauts-de-Seine).



Député de la Savoie de 1924 à 1936, il siège d'abord comme républicain-socialiste, puis comme radical-socialiste, puis enfin comme radical indépendant. Sous-secrétaire d'État aux Travaux Publics du 2 mars au 28 novembre 1930 dans le gouvernement André Tardieu. Il fut maire de Saint-Jean-de-Maurienne de 1912 à 1935. Il

était membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne



Les ancienne et nouvelle plaques

Personnages historiques, personnalités politiques, indications géographiques : les noms des rues, places et autres lieux publics devant lesquels vous passez tous les jours sont divers et variés. Pourtant rien n'est laissé au hasard : un important travail de consultation et de concertation est réalisé en amont pour choisir ce qui relève de l'**odonymie**, l'étude des noms désignant tout type de voies de communication. Une commission composée notamment d'historiens, archivistes et spécialistes de l'histoire locale est décisionnaire.

Josette Limousin

ASSEMBLEE GENERALE
De
MAURIENNE GENEALOGIE

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de
Maurienne Généalogie qui aura lieu le

samedi 13 avril
À la Salle Polyvalente de Villargondran
À 17h30 heures

Ordre du jour

Rapport moral et financier
Projets 2019
Renouvellement du bureau

A l'issue de la réunion, l'apéritif sera servi sur place, avant d'aller terminer la soirée
au restaurant pour un repas amical.

Une participation de 16 € par personne sera demandée pour le repas.

Réservation

Je soussigné.....

Participera ne participera pas
À l'Assemblée Générale de Maurienne Généalogie.

Participera ne participera pas
Au repas qui suivra.

Nombre de personnes:.....x 16 € chèque de..... joint.

A.....le.....

Signature:

A retourner avant le 25 mars à :
Maurienne Généalogie 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

Nous vous rappelons également que la campagne des **cotisations** bat son plein et qu'il est
urgent, pour ceux qui ne l'ont encore fait, d'envoyer son chèque à :
Jo Duc. 21 Rue Philomène Durieux. 73300 Villargondran

Maurienne Généalogie
Numéro 251 Février 2019